



Beauvais, Jeudi 16 février 2012
COMMUNIQUE DE PRESSE

Pose de la 1^{ère} pierre de la Maison de l'enfant à Méru

Jeudi 16 février 2012 à 11h00

Maison des Jeunes – 1, rue Henri Poincaré – Méru

Yves Rome, Sénateur, Président du Conseil général de l'Oise, Claude Gewerc, Président du Conseil régional, Nicolas Desforges, Préfet de l'Oise, et Yves Leblanc, Maire de Méru, poseront la 1^{ère} pierre de la Maison de l'enfant de Méru.

Cette Maison de l'Enfant s'inscrit pleinement dans la volonté du Département d'aider au développement des conditions d'accueil des enfants et des familles, au sein d'équipements de proximité.

Il s'agit ici de **renforcer une offre d'activités en direction des 3-11 ans** dans le cadre du **programme de renouvellement urbain du Quartier de la Nacre à Méru**, avec :

- des activités ludiques apparentées à celles des centres de loisirs
- et des activités éducatives (une salle de lecture pour la consultation de livres, la réalisation du travail scolaire et l'accès multimédia).

« Cet équipement, mis au service des familles, représente un vecteur de dynamisation des territoires et des quartiers. C'est également un projet de solidarité, qui peut être mis au service de la réussite éducative et scolaire, de l'intégration sociale des familles : garantir de meilleures conditions d'accueil et d'éveil constitue en effet le levier privilégié d'une politique d'égalité des chances et de lutte contre les exclusions » - Yves Rome

Ce projet a pu bénéficier du soutien financier du Conseil général, avec l'octroi d'une subvention de 166.583 € au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement (soit 37% du coût total).

La participation du Département au **Programme de Rénovation Urbaine** est une des facettes de l'action locale pour améliorer durablement le cadre de vie. 7 agglomérations de l'Oise sont concernées : Méru, Beauvais, Compiègne, Creil, Nogent-sur-Oise, Montataire et Noyon. Le Département y contribue à hauteur de 53 M€.

A Méru, au quartier de la Nacre (classé Zone Urbaine Sensible – ZUS), la convention signée en novembre 2011 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) porte sur un projet de 40 M€ de travaux jusqu'en 2013. Plus de 3 000 personnes en bénéficieront.

Cette opération PRU n'aurait abouti sans l'engagement fort des collectivités : le Département (2,4M€), la Communauté de communes des Sablons (5,6 M€) et la commune (1,5 M€).